

éducation des adolescents en difficulté

Jusqu'en 1965, les enfants quittaient la classe de perfectionnement à 14 ans, et à l'issue de leur scolarité, se posait pour chacun d'eux le douloureux problème de l'entrée dans la vie active.

Un nombre restreint de classes-atelier, quelques écoles nationales de perfectionnement poursuivaient une éducation à caractère pré-professionnel et professionnel.

La prolongation de la scolarité a entraîné le développement d'établissements spécialisés, soit en section d'éducation spécialisée soit en Ecole Nationale de Perfectionnement, soit en I.M.P. professionnel.

Mais s'agit-il pour nous seulement de préparer, comme on le dit officiellement, à l'insertion sociale et professionnelle ?

S'agit-il de gérer la débilité ?

Ou bien ne faut-il pas tendre vers une éducation totale de l'individu, compte-tenu de ses possibilités ?

Notre but n'est-il pas de tendre vers l'épanouissement total de l'individu qui dans notre cas se réalise non par le biais du discours mais par le biais d'activités manuelles et professionnelles notamment, non par le dressage mais par la prise de responsabilité et par la coopération ?

Est-ce d'ailleurs pour la réussite du système économique actuel ou par la réussite de chacun ? non pas uniquement d'ailleurs professionnelles mais par le développement de qualités valables pour toute société et qui ne s'acquièrent pas par les leçons mais par la pratique, des qualités non seulement face au travail, mais à tout ce qui peut absorber l'attention de la personne dans le monde d'aujourd'hui.

La commission I.C.E.M. « Education Spécialisée » vient de publier un nouveau document intitulé :
**EDUCATION DE L'ADOLESCENT
DEFICIENT INTELLECTUEL**

Il montre comment, en dépit du caractère *ségrégatif* de l'école actuelle, des éducateurs pratiquent une pédagogie basée sur la coopération et l'esprit d'ouverture.

Alors que certains administrateurs et administrés cherchent à biaiser avec les instructions officielles



Photo Xavier Nicquevert

en instituant des programmes, des pseudo-examens, en revenant à des formes de dressage, voire dans certains cas, de répression, ce dossier pédagogique vient témoigner d'une conception démocratique de l'école, basée sur la pratique coopérative du travail, qu'il s'agisse de la classe, de l'atelier ou de l'internat.

Ce dossier peut intéresser tous ceux qui croient encore à la possibilité de vivre avec leurs adolescents une ouverture humaine, sous le signe de la recherche dans la liberté, dans l'efficacité, et ceci en dépit des insuffisances actuelles de l'école.

Vous pouvez commander ce dossier à :

Madame VERNET
22, rue Miramont, DECAZEVILLE (12)

Paiement par chèque bancaire ou postal : 10 F à verser à Mme VERNET, C.C.P. 147.93 W Toulouse.